

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-44  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
-----  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière :  
INTERVENTIONS  
ECONOMIQUES

Sous matière :  
AIDES AUX  
COLLECTIVITES

**OBJET :**  
**DEMANDES DE  
SUBVENTIONS  
AU TITRE DU  
FONDS VERT**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU  
EXECUTOIRE

CONVOCAION  
CONSEIL EN DATE  
DU : 22 FÉVRIER  
2023

AFFICHAGE EN  
DATE  
DU : 22 FÉVRIER  
2023

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **07 MARS 2023**

Séance du Conseil Municipal du mardi 28 février 2023  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène  
GIRAL, François DEMANGEOT, Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François  
VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI,  
Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE,  
Régine SURRE, Michel RATABOUIL, Javier DE LA CASA,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES, Préscillia GRANIER, Audrey  
GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Evelyne GUILHEM Donne procuration à Jacqueline  
RATABOUIL,  
Bernard GRIMAUD Donne procuration à Brigitte BATIGNE,  
Philippe GUIRAUD Donne procuration à Philippe GREFFIER,  
Marie-Claude BOURREL Donne procuration à Nicole  
CATHALA - LEGUEVAQUES,  
Sabine CHABERT Donne procuration à Audrey GAIANI,  
Chantal BARTHES Donne procuration à Préscillia GRANIER,  
Agnès SOULIER Donne procuration à Javier DE LA CASA,  
Bruno PERLES Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE,  
Delphine SANTINI Donne procuration à Giovanni ZAMAI,

**Absents excusés :** Karole CAFFIER, Gérard MONDRAGON,  
Martine LACOMBE, Adrien ROUZAUD,

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

La Ville de Castelnaudary mène une politique d'investissements ambitieuse qui se traduit  
aujourd'hui par un niveau élevé d'équipements publics et par d'importants projets  
d'aménagements urbains.

Afin de participer, à son échelle, à la réalisation des objectifs nationaux de rénovation  
énergétique et de réduction des consommations d'énergie, pour 2023, la ville va axer une partie  
importante de ses investissements sur des sujets permettant d'inscrire encore un peu plus la  
commune dans l'action en matière de transition énergétique.

A cette fin, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert », annoncé le 27 août dernier doit permettre le déploiement d'actions territoriales. Ce fonds, s'articule autour de trois grands axes, eux-mêmes déclinés en plusieurs thèmes.

Grands axes	Thématiques
Performance environnementale	Rénovation énergétique des bâtiments publics
	Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
	Renouvellement de l'éclairage public
Adaptations des territoires au changement climatique	Prévention des inondations
	Adaptation aux risques émergents en montagne
	Prévention des risques cycloniques
	Adaptation au recul du trait de côte
	Renaturation des villes
	Prévention des risques d'incendies et de forêts
Amélioration du cadre de vie	Appui à la mise en place des ZFE-m
	Recyclage des friches
	Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

La programmation d'investissements de la ville comporte des opérations pouvant être éligibles à cette aide. A ce titre, Monsieur le Maire expose les opérations d'investissements suivantes et leur corrélation avec les thématiques du fonds vert :

Grands axes	Thématiques	Opérations d'investissement	Coûts prévisionnels de l'opération € HT
Performance environnementale	Rénovation énergétique des bâtiments publics	Amélioration énergétique de l'école maternelle Brossolette	333 334 €
		Mise en place d'une chaufferie bois au groupe scolaire Jean Moulin	130 208 €
		Amélioration énergétique de l'Hôtel de Ville	72 000 €
		Travaux de rénovation électrique divers (halles des sports, relamping de l'Hôtel de ville)	34 604 €
		Pilotage des systèmes de chauffe	17 625 €
	Renouvellement de l'éclairage public	Rénovation du parc d'éclairage public	120 745 €
Amélioration du cadre de vie	Recyclage des friches	Création d'un restaurant scolaire en lieu et place d'une partie du Bâtiment E de l'ancien lycée Andréossy	1 415 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>2 123 516 €</b>

Monsieur le Maire, après avoir apporté toutes les précisions nécessaires, sollicite des membres du Conseil Municipal l'approbation des projets d'investissements en lien avec la transition énergétique ci-dessus et propose à l'assemblée de présenter des demandes de subvention au titre du fonds vert.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** les projets d'investissements tels que détaillés ci-dessus par Monsieur le Maire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subvention correspondantes au titre du fonds vert.

**PRECISE** que chacune des opérations mentionnées donnera lieu à une approbation spécifique ultérieure par le Conseil Municipal.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 28 février 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **06 MARS 2023**

Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le : **03 MARS 2023**

Par publication le : **07 MARS 2023**

Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 03/03/2023

Reçu en préfecture le 03/03/2023

Publié le

ID : 011-211100763-20230228-DB202344-DE

Berger  
Levrault